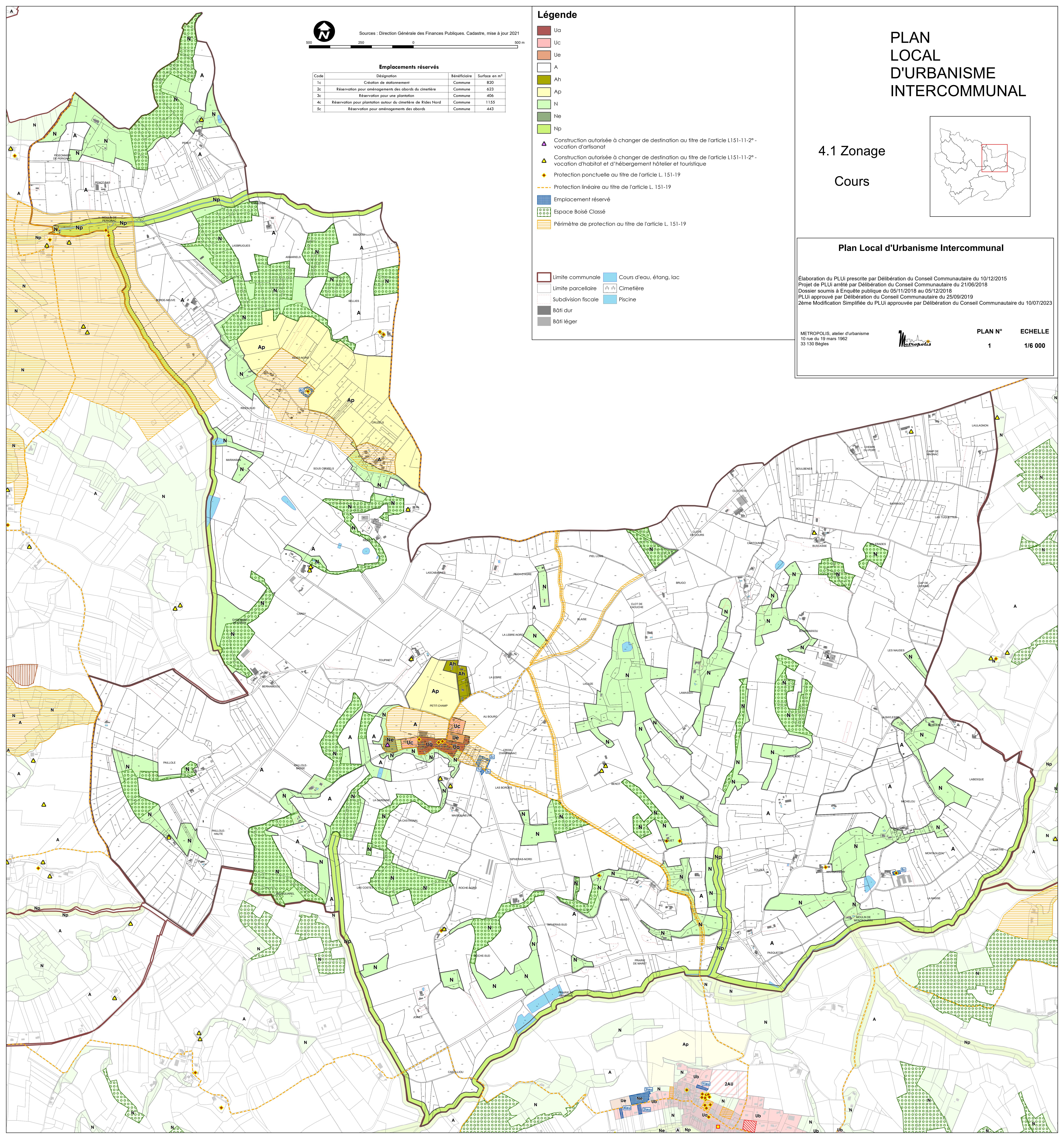


Sources : Direction Générale des Finances Publiques, Cadastre, mise à jour 2021

Emplacements réservés			
Code	Désignation	Bénéficiaire	Surface en m²
1c	Création de stationnement	Commune	820
2c	Réservation pour aménagements des abords du cimetière	Commune	623
3c	Réservation pour une plantation	Commune	406
4c	Réservation pour plantation autour du cimetière de Rides Nord	Commune	1155
5c	Réservation pour aménagements des abords	Commune	443

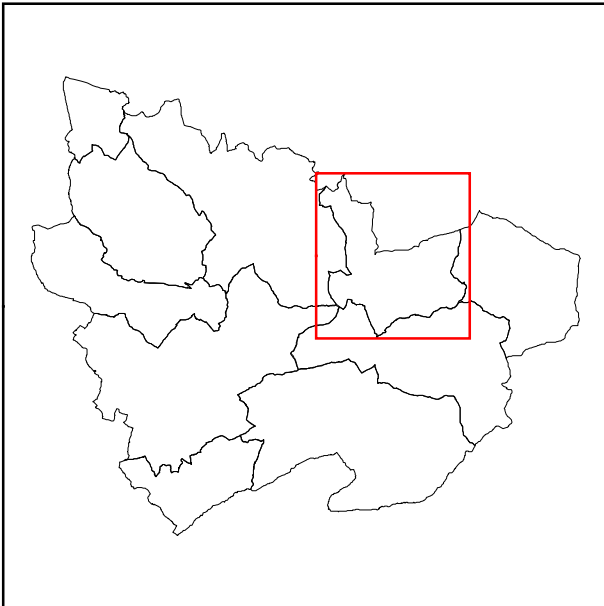
Légende

- Ua
- Uc
- Ue
- A
- Ah
- Ap
- N
- Ne
- Np
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'artisanat
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'habitat et d'hébergement hôtelier et touristique
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Subdivision fiscale
- Bâti dur
- Bâti léger
- Cours d'eau, étang, lac
- Cimetière
- Piscine

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.1 Zonage
Cours



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Élaboration du PLUi prescrite par Délibération du Conseil Communautaire du 10/12/2015
Projet de PLUi arrêté par Délibération du Conseil Communautaire du 21/06/2018
Dossier soumis à Enquête publique du 05/11/2018 au 05/12/2018
PLUi approuvé par Délibération du Conseil Communautaire du 25/09/2019
2ème Modification Simplifiée du PLUi approuvée par Délibération du Conseil Communautaire du 10/07/2023

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Begles



PLAN N° 1
ECHELLE 1/6 000